



Colloque international du Groupe de travail
« Science politique comparée des administrations » (SPCA)
(Alistair COLE & J.-M. EYMERI-DOUZANS)
de l'Association Française de Science Politique (AFSP)
au Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP)

Lieu IEP de Toulouse

Colloque Les concours administratifs : de la plasticité d'une forme institutionnelle

Présentation

Les concours administratifs, mode de recrutement par excellence des systèmes de Fonction publique dits « de carrière », dont la France est paradigmatique, par opposition aux systèmes dits « d'emploi » des pays nordiques et scandinaves, qui pratiquent les recrutements ad hoc, sont l'objet d'une récente et profonde mise en procès en France. Dans la patrie des concours, voilà que leurs biais pourtant connus de longue date en termes de sélectivité sociale voire « ethnique » sont dénoncés, tandis que les impératifs catégoriques de « diversité » sont mis à l'ordre du jour. De façon concomitante, le caractère par trop « académique », voire « scolaire » des concours à la française est mis en accusation, ce qui n'a pas lieu de surprendre à l'ère du néo-managérialisme public, insufflé à notre univers administratif depuis la Loi organique sur les lois de finances (LOLF) et jusqu'à l'actuelle Revue générale des politiques publiques (RGPP), avec les réorganisations en cascade qui en résultent. Pour ce qui est de l'objet précis, une « revue générale des concours » conduite depuis 2008 est en train de se concrétiser par une série de réformes et d'innovations, du haut en bas de la hiérarchie administrative : suppression du classement de sortie de l'ENA, suppression des épreuves dites « de culture générale » dans nombre de concours et « professionnalisation » de leurs épreuves, simplification des concours de catégorie B, etc. En outre, l'emprise des concours comme voie d'accès exclusive à certains corps et carrières publiques tend à se réduire avec l'essor (certes limité) des recrutements de contractuels et les dispositions de la récente « loi Mobilité » de l'été 2009.

Or cette mise en procès - et en processus - des concours administratifs traduit une focalisation excessive sur une sorte de modèle du « grand concours à la française », avec programme, jury, grand nombre de candidats pour un nombre limité de places, épreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission, classement, etc. Pourtant, même dans l'administration publique française, ce modèle ne correspond qu'à une partie des concours effectivement existants, dont l'observation empirique révèle la bien plus grande variété qu'il n'y paraît : importance des concours sur titres et absence d'automatisme de recrutement dans la Fonction publique territoriale, transformation des concours universitaires en recrutements individualisés ad hoc, etc.

Quant à une comparaison internationale, elle confirme surabondamment la très grande plasticité de cette « forme sociale », au sens de Georg Simmel, et institutionnelle qu'est le concours, par exemple dans ses versions de l'« open competition » avec tests de logique à l'anglaise, ou des formes ancestrales de recrutement que sont les deux « Examens d'Etat » allemands. C'est cette plasticité que l'on souhaite interroger, pour mettre en évidence tant les formes en charge cas singuliers d'actualisation de la logique du concours que les régularités qui apparaissent dans la façon dont les diverses bureaucraties et groupes de statut administratifs organisent les rites de sélection/cooptation de leurs nouveaux membres.

Au-delà, étudier ces procédures de sélection des agents et dirigeants administratifs apparaît comme un excellent analyseur des dynamiques sociopolitiques de notre époque, qu'il s'agisse de stratification sociale, d'émergence de nouvelles figures légitimées et légitimatrices de la « compétence » requise pour participer au gouvernement de nos sociétés, voire d'interventionnisme direct du politique dans le recrutement des agents publics

<http://www.afsp.msh-paris.fr>

6-7 mai 2010 Toulouse

Programme

Première séance : Des modèles en héritage

Jeudi 6 mai, 14h-18h / Président-discutant : Alistair COLE, Professeur de science politique, Université de Cardiff (Pays de Galles, RU)

- ▶ Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, Professeur de science politique, IEP de Toulouse-LaSSP : « Introduction problématique »
- ▶ Françoise DREYFUS, Professeur émérite de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : « La double genèse franco-britannique du recrutement au mérite : les concours et l'open competition »
- ▶ Hans-Peter BULL, Professeur émérite à la Faculté de droit, Université d'Hambourg (Allemagne) : « Recruitment and formation of civil servants in Germany : University studies and 'State examinations' from 1723 to 2010 »
- ▶ Delphine ESPAGNO, maître de conférences de droit public, LaSSP-IEP de Toulouse : « Le droit français des concours : regard sur deux siècles d'un régime juridique et d'une jurisprudence »

Deuxième séance : Des déclinaisons et hybridations variées

Vendredi 7 mai, 9h-12h / Président-discutant : Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, Professeur de science politique, IEP de Toulouse-LaSSP

- ▶ Frédérique PIGEYRE, Professeure en sciences de gestion, Université Paris Est Créteil-IAE Gustave Eiffel : « De la 'vertu' des concours nationaux : le cas du concours d'agrégation du supérieur en sciences de gestion » (*communication avancée en fin de journée le 6 mai*)
- ▶ Claire OGER, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université Paris 13, membre du LabSic (EA 1803 - Paris 13), « Une spécificité française : l'épreuve de culture générale des concours administratifs, entre discours légitime et mémoire des institutions »
- ▶ Emilie BILAND, post-doctorante CNRS-Centre Maurice Halbwachs : « Des concours pour l'emploi public local français ? Entre étatisation, politisation et privatisation (années 1970-années 2000) »
- ▶ Antoni GALABOV, Professeur de science politique et de sociologie, Nouvelle Université Bulgare, Sofia (Bulgarie) : « Diversité et traits communs des recrutements de fonctionnaires dans les Etats des Balkans : entre patronage et logiques de stratification sociale »

Troisième séance : Les concours en réformes, entre dénonciation du moule social et imposition d'un moule managérial

Vendredi 7 mai, 13h30-17 h30 / Président-discutant : Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, Professeur de science politique, IEP de Toulouse-LaSSP

- ▶ Didier GEORGAKAKIS, Professeur de science politique à l'IEP de Strasbourg, GSPE-PRISME et à l'Institut universitaire de France : « Comprendre la réforme des concours communaux : une mise en perspective socio-historique »
- ▶ Cédric MOLITOR, Assistant, Université catholique de Louvain-AURAP & Christian de VISSCHER, Professeur de science politique à l'Université catholique de Louvain-AURAP (Belgique) : « Du concours à la sélection comparative: le développement d'une nouvelle vision de la GRH dans les administrations du pouvoir fédéral en Belgique. »
- ▶ Bruno DUPEYRON, Professeur-adjoint en politiques publiques et droit, Université de Regina (Canada) : « Diversity Policy in Public Administration for Immigrants and New Citizens: Some Comparative Thoughts on the Cases of Canada and Brazil »
- ▶ Olivier PHILIPPE, maître de conférences de science politique, IEP de Toulouse-LaSSP : « Les politiques 'd'égalité des chances' et l'idéologie du 'modèle républicain français' »

Conclusions, synthèse et clôture du colloque.

Lieu IEP de Toulouse
2 ter rue des Puits creusés
31000 TOULOUSE

Quotidien